416/4

Swiss

French. 386651

English 18,158 of 1907

Joseph Frossard.

Brevet N° 37420.
1 feuille.

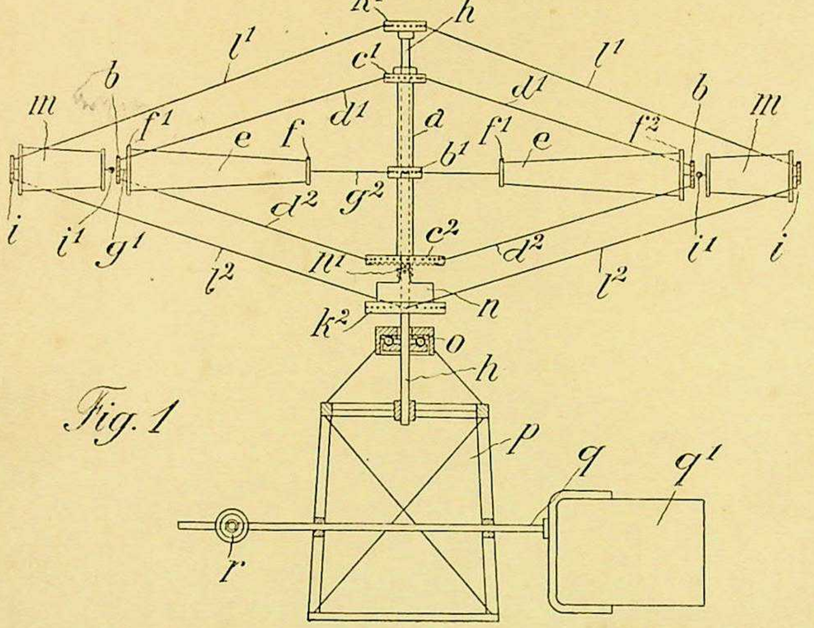

Fig. 1

Fig. 2

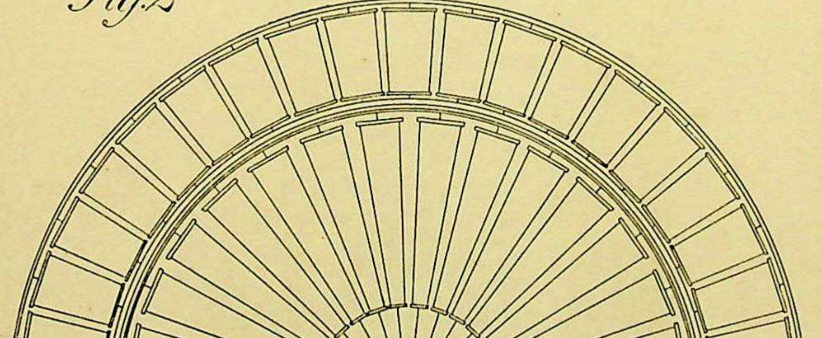

Aug 11 1906

244–1917

2

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Duplicate

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 37420 11 août 1906, 8 h. p. **Classe 115**

Joseph FROSSARD, à Porrentruy (Suisse).

Aviateur.

L'objet de l'invention consiste en un aviateur composé de deux roues concentriques, d'une construction analogue à celle des roues de cycles et disposées dans un même plan, l'une desdites roues étant plus petite que l'autre et étant pourvue de palettes qui règnent sur presque toute la longueur de ses rayons, tandis que la plus grande roue n'a des palettes que dans l'espace annulaire qui sépare sa jante de la jante de la petite roue, un moteur étant combiné avec lesdites roues de façon à ce qu'elles tournent en sens inverses l'une par rapport à l'autre.

Le dessin ci-joint donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

a est l'arbre tubulaire de la roue intérieure, dont *b* est la jante reliée aux moyeux c^1 et c^2 par des rayons d^1 et d^2 analogues à ceux d'une roue de cycle.

Entre la jante *b* et un cercle b^1 concentrique à cette dernière sont tendues des palettes *e*, par exemple, en tôle d'aluminium *l* dont les extrémités sont fixées à des pièces de bois f^1 et f^2 reliés par des fils de tension g^1 et g^2 d'une part à la jante *b* et d'autre part au cercle b^1.

h est l'arbre de la roue extérieure dont la jante *i* est reliée aux moyeux k^1 et k^2 par des rayons l^1 et l^2 analogues à ceux d'une roue de cycle.

Les palettes *m*, par exemple, en aluminium *m* sont tendues entre la jante *i* et un cercle intérieur i^1.

Le moyeu inférieur k^2 de la roue extérieure porte un moteur *n* qui tourne avec elle et dont le pignon d'engrenage n^1 actionne une denture correspondante du moyeu inférieur c^2 de la roue intérieure.

Les palettes *e* et *m* peuvent être maintenues à l'inclinaison voulue soit par les rayons *d* et *l*, soit par des arrêts spéciaux portés par les jantes *b* et *i*.

A l'arbre *h* est suspendue, à l'aide d'un moyeu à billes *o* la nacelle *p* pourvue d'un gouvernail *q*.

La palette q^1 de ce dernier peut être amenée à la direction voulue à l'aide de cordelettes commandées par la personne placée dans la nacelle et cette dernière peut être inclinée dans un sens ou un autre soit par un déplacement ad hoc du poids du voyageur, soit par un deplacement du contrepoids *r* du gouvernail.

REVENDICATION :

Aviateur, caractérisé par deux roues concentriques, d'une construction analogue à celle des roues de cycles, et disposées dans un même plan, l'une desdites roues étant plus petite que l'autre et étant pourvue de palettes qui règnent sur presque toute la longueur de ses rayons, tandis que la plus grande roue n'a de palettes que dans l'espace annulair[e qui] sépare sa jante de la jante de la petite[,] un moteur étant combiné avec lesdites [roues] de façon à les faire tourner en sens inv[erse] l'une par rapport à l'autre.

Joseph FROSSARD.

Mandataire : E. IMER-SCHNEIDER, à Gen[ève].

Page 1, lf. 1 –

"L'objet de l'invention consiste en un aviateur composé de deux roues concentriques d'une construction analogue à celle des roues de cycles et disposées dans un même plan."